

BILANS

Le bilan psychomoteur en 3 séances, permet d'évaluer les compétences psychomotrices du patient à un instant T (motricité globale et fine).

Il se déroule ainsi :

1. Un entretien de rencontre et d'anamnèse (1ère séance)
2. Deux séances contenant une série de tests et de jeux de motricité (2^e, 3^e).
3. Une restitution orale et écrite (CR DE BILAN) en un rdv spécifiquement dédié (téléphonique ou présentiel)

A l'issue de ce bilan, le psychomotricien indique, ou non, la nécessité d'un suivi.

Le psychomotricien travaille sur prescription médicale. N'oubliez pas de venir avec dès le premier rendez-vous.

POUR QUELLES DIFFICULTÉS?

- Les troubles des apprentissages,
- Les troubles déficitaires de l'attention +/- Hyperactivité (TDA/H),
- Les troubles de la relation et de la communication (TSA, dys...)
- Les TDC (ou dyspraxie),
- Les troubles de l'équilibre,
- Les troubles graphiques ou de la dominance latérale,
- Les troubles de l'organisation dans le temps ou dans l'espace...

